

## Droit de réponse, à vous de juger !

08 novembre 2023

**Il n'est pas d'usage de rebondir sur un tract intersyndical, les salariés que nous représentons n'ayant que faire des géguerres « politiques ».**

**Mais un tract rédigé par plusieurs organisations syndicales ( CGT/ FO/ CFDT/ SUD) nous accuse d'avoir mis le comité d'établissement DGI dans la difficulté. Cela en se basant sur les conclusions d'un audit qui serait sans appel.**

Droit de réponse sur la base du rapport d'expertise (78 pages) :

*« Un niveau de dépense supérieur à nos réserves (trésorerie) et dépassant nos budgets »*

**FAUX :** Le niveau de nos dépenses a été supérieur aux subventions reçues sur les années 2021/2022 mais **l'excédent de trésorerie** généré pendant la période « Covid » **était suffisant.**

- ⇒ Il est clairement précisé dans le rapport d'expertise que le Covid a eu un impact majeur sur les recettes du CSEE Industriel ; que le dispositif de l'APLD au sein du CSEE a été un bon amortisseur ; que le **CSEE Industrie a réduit ses coûts de façon significative** sur la période 2019/2022.

*« Le CSEE industriel Air France a fait le choix de dépenser en 2021 et 2022 la majeure partie des réserves accumulées jusqu'en 2020 »*

**VRAI :** La gestion responsable du CSEI a eu pour conséquences :

- ⇒ Slide 9 du rapport → "Le CSE a généré des excédents budgétaires en 2019 et 2020 et a choisi de **dépenser ses réserves en 2021 et 2022.**"

Il s'agissait de l'argent des salariés AFI et le CSEI a fait le choix de leur redistribuer au travers d'un portefeuille MeyClub de 100€ par salarié, des chèques ANCV et des sorties dans des parcs d'attractions.

- ⇒ Slide 11 du rapport → "L'augmentation des prestations ASC s'est concentrée sur les chèques **ANCV, l'arbre de Noël et des opérations ponctuelles.**"

*« Nos fonds propres sont dans une situation catastrophique ! le CSE est endetté à hauteur de 2 millions € ! la trésorerie a été siphonnée »*

**FAUX :** Le rapport d'expertise l'indique.

- ⇒ Slide 12 du rapport → **Les fonds propres** totaux en fin d'exercice 2022 sont à **+ 230 000 euros** et notre **trésorerie est de 1 527 000 euros.**

Autre **preuve de notre gestion responsable** en cet exercice 2023 :

- ⇒ la billetterie et les **chèques ANCV sont toujours d'actualité.**

Si les caisses étaient vides, comment aurions-nous pu maintenir cela ?

**Nous avons cependant réduit notre redistribution de subventions compte tenu de l'incertitude qui pèse sur l'accord péréquation des restaurants qui arrive à échéance à la fin 2023.**

« Accuser les autres CSE de ne pas jouer la solidarité »

**VRAI / FAUX :**

Que dit l'audit ?

- ⇒ Slide 15 & 16 du rapport → **La péréquation restaurants a un poids majeur** pour le CSEE Industriel  
→ **L'issue de la négociation** sur la péréquation est **déterminante pour l'équilibre budgétaire** et pour la configuration future des activités du CSEE Industrie.

Il est clairement précisé : « **Sans accord de péréquation équitable, 52% des subventions ASC de la DGI** (Billetterie, chèques ANCV, l'arbre de Noël, ...) **devront être transférés sur la restauration** »

Devons-nous nous résoudre à cela ? **Pour l'UNSA et la CFE-CGC, c'est NON !**  
Dans cette négociation les positions de chacun se précisent...

« Chantage à l'externalisation »

**FAUX : De nombreuses propositions** ont été formulées par le CSE DGI afin de ne pas recourir à la sous traitance et **conserver une restauration Made in CSEI.**

La restitution de la restauration n'est pas du chantage, juste du parler vrai.  
Certains autres CSEE Air France l'ont déjà fait.

- ⇒ Lorsque l'on n'a pas les moyens de faire, on ne fait plus

Nous arrivons au terme de la négociation en question.

**Pourquoi ce tract calomnieux à ce moment précis ?**

Ces élus représentent-ils les salariés de la DGI ou leurs Organisations Syndicales dans un objectif de déstabilisation et pour ne pas reconnaître le travail du bureau actuel ?

**Y a-t-il une intention de nuire et de faire capoter la négociation ?**

**Ces Organisations Syndicales nous accusent donc de trop distribuer !  
Aux salariés DGI d'en juger.**

Mesdames & Messieurs les élus CGT/ FO/ CFDT/ SUD de la DGI,  
**Laissez nos ASC (chèques vacances, billetterie, arbre de Noël) tranquilles !**  
**Les salariés de la DGI souhaitent les maintenir au niveau où elles doivent-être.**

**SAUVONS LES ENSEMBLE !**

Info d'hier soir :

*Les élections professionnelles sur le périmètre de la DGI ont été annulées par le tribunal de Bobigny.  
De nouvelles élections vont être organisées. Le CSEE Industriel sera sans bureau d'ici quelques jours.*

*Toutes les négociations en cours sont donc stoppées.  
Il faudra les poursuivre à l'issue du nouveau scrutin.  
Par qui seront-elles menées ? A vous de décider.*